

Propriétaire

SCI Le Passage

QUITTANCE DE LOYER

N° 5

Reçu de M/Mme Saul Le Passage

la Somme

de Trois mille cinq cent euros

3500,- €

au titre du paiement du loyer et des charges du logement/local sis 121, Avenue de

la gare 46600. Montel

pour la période de location

du 01/11/2025 au 30/11/2025

Date du règlement : 05/11/2025

Dont quittance, et sous réserve de tous mes droits.

Détails de la quittance de loyer

Loyer

2916 67

Provision de charges TVA

583 00

Régul. annuelle (+ ou -)

Total

3500 00

A Montel

Le 30/11/2025

Signature :

